

Rapport P-471 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 27 juin 2022: «Pour l'officialisation de l'espace de liberté pour chiens sur la parcelle 7514 ainsi que pour la préservation et le développement de sa végétalisation».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 5 mars 2024,
dans le rapport P-471 A)

Le Conseil municipal décide de classer la pétition P-471 le 5 mars 2024.